

Décision

Générale

colonial

Décision n° 333 13 mai 1941

n° 333 13

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 mai 1941

Numéro JO

n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro

31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le canonnier Boratto Giacomo, du groupement d'artillerie coloniale, est mis à la disposition du chef du Service zootechnique en qualité de surveillant des plantations. Il percevra à cet effet une indemnité mensuelle de trois cenis franes.